



Téléphone : 03 88 70 72 47  
 Messagerie : mairie.uttwiller@wanadoo.fr  
 Directeur de la publication :  
 R.KOENIG, maire

## Le mot du Maire

Chers concitoyens,

C'est encore avec beaucoup d'émotion que je prends la parole aujourd'hui.

Mes premiers mots seront pour vous.

Au nom des membres du nouveau conseil municipal d'Uttwiller et du mien, je vous remercie très sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée pour la deuxième fois.

Sachez que nous saurons encore en être dignes.



Le temps a passé très vite et il y a 6 ans déjà, je revêtais l'écharpe de maire d'Uttwiller pour la première fois. Depuis, j'ai eu quelques occasions de la porter, mais à chaque fois, je sens le poids des responsabilités qui y sont associées.

Nous avons bien travaillé, je ne citerai que l'éclairage public plus performant et moins gourmand en énergie grâce à la technologie LED, la mise en place d'un tableau numérique interactif et le remplacement des ordinateurs à l'école, la sécurisation piétonne rue d'Ingwiller et RD106, le changement des chaudières dans les bâtiments communaux (mairie et école), un site internet pour la communication locale,....

L'expérience acquise depuis 2014 me permet d'encore mieux mesurer l'ampleur de la tâche que nous devons accomplir ainsi que le nombre de sujets importants qu'il nous faudra traiter au cours de ce mandat qui commence. Au programme, pour commencer, la réfection de la voirie chemin d'Etendorf qui mobilisera toute notre énergie pendant un « certain temps », pour la suite, la crise suite à la pandémie du Covid-19 nous impose modestie et prudence, nous verrons au fil de l'eau.

M'adressant aux conseillers municipaux. Votre rôle est très important et je souhaite une assiduité constante pendant les six années du mandat que nous allons passer ensemble. Toutes et tous avez une place dans ce conseil et il ne tient qu'à vous de vous y investir avec la même envie et le même enthousiasme comme dans le passé.

Aux trois nouvelles recrues, je vous souhaite la bienvenue parmi nous et je suis certain que nous allons travailler ensemble dans une ambiance sereine et constructive à l'aménagement et au développement de notre commune et que vous mettrez votre énergie et vos compétences au service de l'intérêt commun.

M'adressant à mon adjoint, Pierre Seene, avec qui je travaille depuis six ans. Je veux le remercier pour son travail et son indéfectible soutien. J'ai la faiblesse de penser que cette réélection est le signe que nous avons bien travaillé. Je compte sur toi pour continuer à me seconder dans les délégations que tu vas recevoir.

Nous vivons dans et travaillons pour une commune rurale où les seuls enjeux sont ceux des Uttwilleroises et Uttwilleroises, dans le contexte de l'intercommunalité de la Communauté de communes Hanau La Petite Pierre. Seul compte l'intérêt général.

Pour conclure, je connais vos attentes et je m'engage à tout faire pour y répondre. Ma détermination et ma volonté sont intactes. J'ai toujours la même passion, la même envie de travailler et travailler encore pour l'avenir d'Uttwiller et pour vous. Je vous remercie,

Votre Maire  
 Roland KOENIG



Retrouvez-nous  
 sur Internet

<http://www.uttwiller.fr>

### Conséquences locales

En raison des mesures sanitaires actuelles, la traditionnelle commémoration du 14 juillet n'aura pas lieu cette année.



Tradition oblige, la brioche républicaine sera distribuée le **lundi 13 juillet de 19 heures à 20 heures en mairie.**

Nous invitons les jeunes citoyens à venir la retirer. Merci de respecter là aussi les gestes barrières. Il ne nous est impossible de conserver les brioches des jeunes qui ne se seraient pas déplacés aux horaires prévus.



La Fête de la Bretzel est cette année également annulée, il est en effet impossible de concevoir plusieurs centaines de personnes arpenter nos rues.

La distanciation physique n'est pas possible et actuellement tout rassemblement de plus 100 personnes est interdit jusqu'à mi-juillet, Et après ? On ne le sait pas encore.

### Covid-19 et déconfinement

Lors de son adresse aux Français le 13 avril 2020, le président de la République a annoncé l'ouverture de la seconde phase dans la gestion de la crise sanitaire du Covid-19 à partir du lundi 11 mai : le déconfinement.

La Commune s'est mobilisée, et grâce à un généreux donateur, qui souhaite rester anonyme, mais que nous tenons à remercier au nom de la commune, nous avons pu distribuer très tôt un masque dit « grand public » en textile, lavable, conforme aux normes européennes.

De nouveaux masques, financés pour partie par le Département et pour le reste par la Communauté de communes Hanau La Petite Pierre vont arriver prochainement (début juin) et vous serez distribués dès réception.

Quant à la continuité du service public, les travaux administratifs n'ont souffert d'aucun retard, et ceci grâce à la mise en place du télétravail qui aura permis à Françoise, notre secrétaire de mairie, de travailler de chez elle, en « home office », sur l'ensemble des dossiers (urbanisme, comptabilité, budget, relations avec les organismes de l'État,...). L'efficacité de ce mode de travail est tel qu'il sera partiellement maintenu dans le futur.

La permanence de la mairie a repris son rythme habituel depuis le 25 mai, le lundi soir de 19h à 20 heures. Les gestes barrières y seront bien entendu de vigueur, et la procédure sanitaire renforcée, le **port du masque est obligatoire.**

Les élèves du RPI ont retrouvé eux aussi le chemin de leur école le 25 mai, la mise en place du protocole sanitaire ne fut pas une mince affaire. Heureusement, nous avons notre irremplaçable Edith (HAESSIG) qui s'est proposée pour faire, chaque jour, la désinfection obligatoire des locaux et mobiliers lors de la pause méridienne de sorte que nos enfants retrouvent l'après midi un environnement de travail « virus free ». Un grand merci pour ce geste citoyen.

### Urbanisme,... de nouvelles règles

Permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme... dès janvier 2022, les communes auront l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes d'autorisations d'urbanisme.

**"2022, ce n'est pas demain.**

**Mais pour être prêt c'est maintenant que cela se joue."**

Point de précipitation, ni d'inquiétude : la dématérialisation de l'application du droit des sols (Démat ADS) arrive ! "Technique mais fondamental car les communes ainsi que les services déconcentrés sont concernés par l'obligation de dématérialiser le dépôt et l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme fixée par la loi Elan (art. 62)", aussi, l'ATIP, service du Conseil départemental en charge de l'instruction de nos dossiers d'urbanisme, nous demande d'anticiper cette règle et de passer dès à présent à la dématérialisation des dossiers.



Conséquence pour le pétitionnaire (*personne qui adresse une demande auprès des pouvoirs publics, en matière d'urbanisme, le pétitionnaire est l'auteur d'une demande d'autorisation*), il devra **fournir sa demande et l'ensemble des pièces annexes en format numérique (PDF)**, l'avantage étant un gain de temps dans les délais d'instruction et une communication facilitée entre le service instructeur et le pétitionnaire.

Cependant, pour une période transitoire, il conviendra d'adresser encore trois exemplaires « papier » à la mairie, un exemplaire étant destiné au contrôle de légalité opéré par la Sous-Préfecture, l'autre, pour l'ATIP et le dernier, pour nos archives.

D'ici 2022, le « tout numérique » devrait être en place.

## Malgré la crise, toujours des gestes d'incivilité

La période que nous vivons fait espérer un « monde d'après » meilleur... Visiblement pour certains, ce n'est pas gagné !

Nous pouvons tous constater une fois de plus les nombreuses incivilités concernant les déchets ménagers, pneus et autres objets du quotidien sauvagement abandonnés dans la nature, si rajoute maintenant les masques jetables.

Est-il nécessaire d'expliquer le terme jetable, il ne veut pas dire qu'il faille le jeter n'importe où, n'importe quand, mais de les jeter dans la poubelle, celle des ordures ménagères.



Contrairement à ce que leur aspect laisse penser, les masques ne sont pas en papier. Ce sont des assemblages de plusieurs textiles plastiques non tissés et de bandes élastiques.

Certains masques utilisés par les particuliers possèdent même des valves en plastique et des pièces en métal pour pincer le contour du nez.

**Ils ne sont donc pas destinés au recyclage, et encore moins à se décomposer en pleine nature.**

Autre incivilité constatée, le vol - oui, c'est le bon terme, le vol de fleurs et de décoration que municipalité ou particuliers mettent en place, entretiennent, et qui disparaissent dans le coffre d'une voiture lors d'une « opération commando menée dans la nuit et le brouillard ! ». Nous avons également été victime de ces faits au printemps, des silhouettes décorées ont été kidnappées par des individus peu recommandables.

Et enfin, la grande mode des rodéos sauvages en pleine nature, dans les champs, sur les chemins ruraux, en 4x4, quad ou moto qui cause de nombreux dégâts à l'environnement, faune et flore et crée aussi de nombreuses nuisances.

Aussi, nous avons décidé, dès que les auteurs de ces incivilités peuvent être identifiés, de transmettre l'information aux services de gendarmerie pour suite à donner. Rappelons que l'abandon de matières, ordures ou déchets constitue un délit pénal puni d'une contravention de 3<sup>e</sup> classe, soit 450 € et dans certain cas de 4<sup>e</sup> classe soit 750€ (Art R644-2 Code pénal). Si le « dépôt sauvage » est à caractère commercial, le délit est punissable de 2 ans d'emprisonnement et de 75000€ d'amende.



**Dans la nature, les masques mettent 400 à 450 ans à se désagréger, à l'instar des lingettes, des couches ou encore des serviettes hygiéniques, fabriquées avec des textiles « non tissés polypropylènes ».**

*Il est à noter que pour un patient atteint par le coronavirus mais traité et isolé à domicile, le ministère de la Santé préconise de jeter ses masques dans un sac-poubelle classique qui sera stocké dans la pièce où le malade est isolé jusqu'à ce qu'il soit plein. Une fois fermé ; il faut doubler le sac-poubelle et le stocker 24 heures dans son domicile avant d'« éliminer le double sac avec les ordures ménagères ».*

## Les déchetteries à nouveau accessible !

La déchèterie d'Ingwiller (rue du Commerce) vous accueille de nouveau selon les horaires ci-contre.

En qualité de particulier, vous pouvez déposer un maximum de 2m<sup>3</sup> par véhicule, volume également accepté pour l'amiante à condition que ces déchets soient conditionnés, filmés et étanches. Pour toute quantité supérieure, vous devez contacter directement le CSDND de Weitbruch au 03 88 72 14

Lundi matin	9h-12h RESERVE AUX PROFESSIONNELS
Lundi après-midi au vendredi	9h-12h AVEC RESERVATION (SAUF LUNDI MATIN) 13h-18h SANS RESERVATION (entrée jusqu'à 17h50)
Samedi	9h à 18h (entrée jusqu'à 17h50)

Vous pouvez constater que les plages d'ouverture de la déchèterie sont à présent plus importantes, et qu'il est possible de **réserver votre heure passage** ce qui permet de gagner en temps d'attente et limiter les risques sanitaires.

Bien entendu, le respect des gestes barrières s'impose.

Pour réserver, c'est extrêmement facile, cela se fait en quelques clics de souris à l'adresse suivante : <https://www.smictomdesaverne.fr/rdv-decheterie-ingwiller/> il suffira de vous identifier, d'indiquer le numéro du badge d'accès.

A défaut, vous pouvez prendre rendez-vous par mail à :

[smictom@smictomdesaverne.fr](mailto:smictom@smictomdesaverne.fr) ou par téléphone au 03 88 02 21 87.

**« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! »**



## Bruits et autres troubles de voisinage

Les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes, directement ou par l'intermédiaire de machines ou d'animaux qu'ils possèdent constituent un trouble anormal du voisinage. En absence d'arrêté municipal réglementant les heures pour les travaux susceptibles d'entraîner des nuisances, c'est certes le Code de l'environnement et celui de la santé publique qui s'appliquent, mais se sont surtout le bon sens l'esprit civique et le respect d'autrui qui doivent guider nos comportements pour bien vivre ensemble..

Choisir le bon moment

c'est moins dérangeant!



## A vos maillots...

La saison estivale pour la piscine de plein air d'Ingwiller est lancée du **27 juin au 30 août 2020 !**

Afin de respecter les recommandations ministérielles, les gestes barrières et le protocole de nettoyage, la piscine vous accueillera aux créneaux horaires détaillés ci-contre.



Crédit photo : Roland Letscher

Horaires de la piscine de Plein Air à Ingwiller Du 27 juin au 30 août 2020 Du lundi au dimanche		Informations utiles
9h15-9h45	Ouverture de la caisse	Pataugeoire et Buvette fermée
9h45-11h15	Baignade	Tarif unique de 2€
11h15-11h45	Evacuation du site	Créneaux à réserver
11h45-12h30	Fermé	Interdiction de manger sur tout le site
12h30-12h45	Ouverture de la caisse	Pas d'accès aux vestiaires de 12h30 à 19h45
12h45-14h30	Baignade en mode plage !	Pas de prêt de matériel : planche, frite, brassard, etc.
14h30-14h45	Evacuation du site	Matériel personnel autorisé après désinfection
14h45-15h00	Ouverture de la caisse	Pas de cours collectif, ni aquaforme
15h00-16h45	Baignade en mode plage !	Fréquentation limitée pour respecter la distanciation physique
16h45-17h00	Evacuation du site	Tenue de bain exigée
17h00-17h30	Fermé	Chaussures interdites dans les vestiaires
17h30-17h45	Ouverture de la caisse	Pas de prêt de maillot de bain
17h45-19h30	Baignade en mode plage !	Accès interdit aux personnes présentant des symptômes respiratoires ou digestifs
19h30-19h45	Evacuation du site	Respect des gestes barrières obligatoires
19h45	Fermé	Casiers interdits sauf de 9h15 à 11h45

Le « **Quatorze juillet Wecka** » attend les jeunes citoyens âgés de moins de 14 ans, le lundi 13 juillet, de 19 heures à 20 heures en mairie.



Merci de venir le retirer, et bien entendu, en respectant les gestes barrières.

Pour réserver vos créneaux, 4 possibilités :

- Internet : <https://piscines.hanau-lapetitepierre.alsace>
- Téléphone : 03 88 89 40 24 de 9h45 à 11h, 15h à 16h45 et 17h45 à 19h.
- Sur place aux mêmes horaires que par téléphone
- Sans réservation et selon les places restantes, l'attente se fera dans une zone dédiée.

Pour votre sécurité et confort, respectez les horaires d'accueil et de sortie.

## Retour studieux à l'école

Les écoles du RPI Menchhoffen - Uttwiller - Niedersoultzbach accueillent habituellement les classes maternelles et élémentaires. Les maternelles fermées, à la reprise des cours, le 25 mai dernier, seuls cinq élèves portés volontaires ont rejoint le cours préparatoire, six ont rejoint le cours élémentaire 1re année, et cinq le cours moyen 2e année, ce qui représente 1/4 des effectifs habituels.

Cette mini-rentrée, avec un petit nombre d'élèves, s'est déroulée dans de bonnes conditions pour respecter le protocole imposé, grâce à l'organisation, la préparation et les réalisations de tous les personnels impliqués dans le bon fonctionnement de cette école.

A partir du 22 juin, l'école sera à nouveau obligatoire pour tous et non plus basée sur le volontariat.